

25/10/2018 : Moins d'antibiotiques dans nos assiettes – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)

« Un formidable pas en avant pour la santé publique » c'est ainsi que la députée européenne (LR, PPE) Françoise Grossetête a salué aujourd'hui l'adoption de son rapport relatif à la refonte de la législation sur les médicaments vétérinaires. Selon elle, ce texte permettra en effet de *« mieux encadrer et de réduire l'usage d'antibiotiques dans les élevages afin d'éviter que des bactéries résistantes se transmettent à l'Homme via l'environnement ou l'alimentation »*.

« En 2015, l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire était encore deux fois plus importante qu'en médecine humaine! Une situation préoccupante alors que l'Organisation Mondiale de la Santé ne cesse de tirer la sonnette d'alarme : l'antibiorésistance pourrait bientôt faire davantage de morts que le cancer » explique la députée. Le nouveau règlement dresse une liste d'antibiotiques « critiques » réservés à la médecine humaine, il limite ou interdit l'usage purement préventif des antibiotiques vétérinaires et plaide pour l'amélioration des conditions d'élevage et la mise en place de mesures de biosécurité.

Françoise Grossetête se félicite en particulier d'avoir pu imposer l'arrêt de l'importation de viandes provenant de pays tiers qui ne respectent pas les mêmes standards d'usage des antibiotiques. *« C'est un élément de réciprocité très important, qui doit permettre à nos éleveurs de ne pas se retrouver en situation de désavantage compétitif face à la concurrence internationale. Les bactéries résistantes ne connaissent pas de frontière et les normes sanitaires doivent donc être les mêmes pour tous. C'est maintenant à l'Europe d'imposer les règles du jeu »* a-t-elle déclaré.